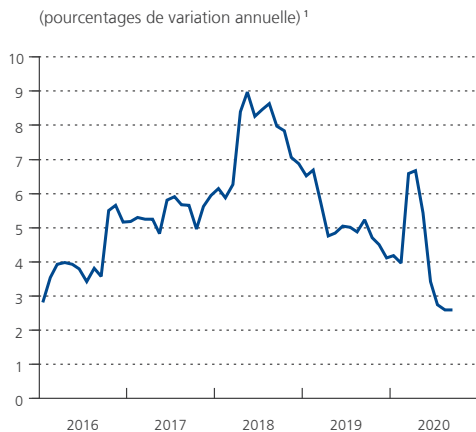
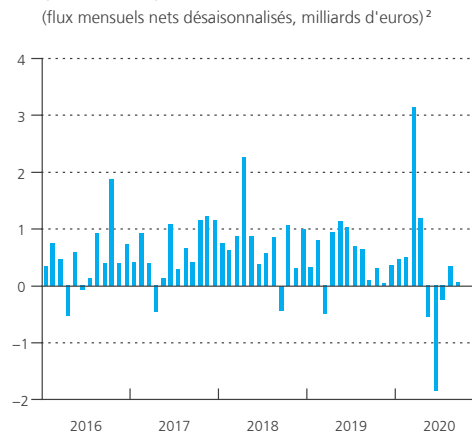


Liens: [observatoire du crédit](#)

Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source: BNB (schéma A).



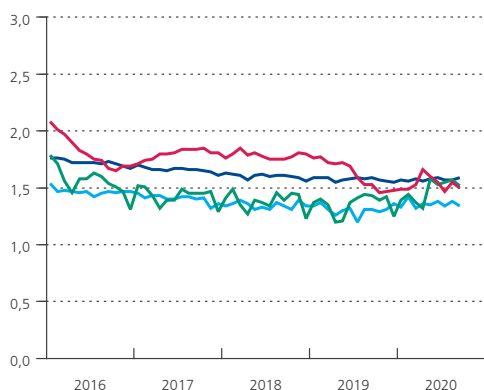
Source: BNB (schéma A).

Septembre 2020

L'octroi de crédits aux entreprises est demeuré stable en septembre. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est établi à 2,5 % (comme en août). Cette évolution reflète des remboursements de crédits à court terme (moins d'un an), doublés d'une accélération de la prise de crédits à moyen terme (entre un et cinq ans). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est fixé à -2,9 % (contre -2,4 % en août). Celui des prêts à moyen terme est ressorti à 5,6 % (contre 4,5 % en août), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) est revenu à 4,1 % (contre 4,2 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en septembre a été à peine supérieur à celui des remboursements, soit de 0,1 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a reculé en septembre, pointant à 1,47 % (contre 1,52 % en août). Le taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a perdu 5 points de base (à 1,50 %), tout comme celui sur les emprunts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans), qui s'est établi à 1,52 %. Enfin, le taux sur les crédits à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) d'un montant supérieur à un million d'euros est revenu à 1,34 % (-4 points de base), tandis que, pour les prêts d'un montant inférieur à cette somme, il a légèrement augmenté passant à 1,59 % (+2 points de base)

Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Crédits à taux variable < 1 an, < 1 mio euros
- Crédits à taux variable < 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1–5 ans, < 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, < 1 mio euros

Source: BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré³ (pourcentages)



Source: BNB (enquête MIR et schéma A).

¹ Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.

² Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.

³ Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.